

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Saint-Julien-les-Villas

SEANCE DU 29 JUIN 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	27	27 + 2 pouvoirs

Date de convocation 23 juin 2026

Date d'affichage 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Jean-Michel VIART**, Maire.

Présents : VIART Jean-Michel, GROSJEAN Patrick, VIENNE Cathy, BROUILLET Michel, DA SILVA Emilie, JOLY Thierry, LESPINASSE Angélique, JOUAULT Olivier, AUGUIN Isabelle, DE BOUDEMANGE Béatrix, JOTTE Henri, JOBÉ Martine, JOUAULT Gervaise, SAAB Pierre, SENECOT Sabine, EL MORABIT Fouad, DESMOUTIERS Aurore, BUSI Fanny, OUDART Audrey, ROUSSEL Steve, BODIVIT Louis, ZWALD Jérémy, LADOUX Cécile, RUTA Lorenzo, GIBIER Fanny, PANI Pascal, NICOLET Rémy.

Représentés : LELIEVRE Olivier par BODIVIT Louis, ROCIPON Julien par GROSJEAN Patrick.

Madame Fanny GIBIER a été nommée secrétaire de séance.

Objet : **CONVENTION D'UTILISATION DES SALLES COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS - ACTUALISATION**
N° de délibération : **2026-57**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
27	29	29	0	0	0

Rapporteur : **Isabelle AUGUIN**

La collectivité met en place des conventions d'utilisation des salles communales avec les associations dans le cadre des activités qu'elles y exercent.

Certaines de ces conventions doivent faire l'objet d'un renouvellement annuel.

Il est donc demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de renouvellement lorsqu'elles sont reconduites dans les mêmes termes, notamment financiers, hors modification des créneaux horaires, pour les associations suivantes :

- | | |
|---------------------------------|--|
| ➤ Marottes et compagnies | ➤ Syndicat du lotissement du château des cours |
| ➤ Fibromyalgie aube | ➤ Vélo Club Sancéen |
| ➤ Saint Julien loisirs détente | ➤ Anim' St Ju |
| ➤ Harmonie l'indépendante | ➤ Amitié Rivergaro/Saint Julien |
| ➤ La boule sancéenne | ➤ Arts et jeux sancéens |
| ➤ EACVG (anciens combattants) | ➤ Académie de magie |
| ➤ CASC section culture | ➤ ANACR |
| ➤ Société des artistes sancéens | ➤ L'ATEC |

La commission "Associations/Sport/Culture" du 27.05.2026 à l'unanimité des membres présents, a émis un avis favorable.
La commission "Finances/Affaires générales" du 18.06.2026 à l'unanimité des membres présents, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER** les conventions de renouvellement des salles communales aux associations
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le maire, Jean-Michel VIART


Jean-Michel VIART

Signé par Jean-Michel VIART (COMMUNE DE SAINT JULIEN-LES-VILLAS),
le Maire
le 30/06/2026 à 19:28:27
Ref:11313448-17073418-1-D